

CIAS du Val de Drôme
96 ronde des Aïsiers - Ecosite
26400 EURRE
Tél. : 04-75-25-43-82

Accusé de réception en préfecture
026-200037422-20230227-04-2023-CIAS-DE
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 2023-4

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept février

Le Conseil d'Administration du CIAS dûment convoqué, s'est réuni à 14h00 sous la présidence de Madame Catherine JACQUOT.

Objet : : compte administratif 2022 : arrêté du compte de gestion du trésorier

Nombre de membres en exercice : 19

Date de convocation : 15/02/2023

15 PRÉSENTS (ES) : BRUN F ; CAILLET C ; CHALEAT R ; CHAPELLE D ; CONVERT C ; ECHALIE R ; GARCIAZ J ; GAUCHER M ; GRANGEON S ; D'HEROUVILLE C ; JACQUOT C ; JAUFFRET P ; LAGRANGE C ; MANTONNIER N ; MOULINS DAUVILLIERS G ;

4 ABSENTS EXCUSE (EE) : BASSET C ; BILBOT E ; MULLER KAPP M ; SERRET J

0 ABSENT AYANT DONNE POUVOIR :

A été élu secrétaire de séance : Catherine JACQUOT

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le comptable accompagné de l'état de l'actif et l'état du passif ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022

Après s'être assuré que le comptable a repris dans ses écritures le montant de tous les mandats de paiement ordonnancés ;

Après en avoir délibéré le conseil d'administration du CIAS décide :
- de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- de statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- d'approuver la similitude des comptes entre le compte de gestion 2022 présenté par le comptable public et le compte administratif 2022.

Le président Jean SERRET



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour copie certifiée conforme.

Certifié exécutoire

Mis en ligne sur le site internet de la CCVD le : 10-03-23

Accusé de réception en préfecture
026-200037422-20230227-04-2023-CIAS-DE
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept février

Le Conseil d'Administration du CIAS dûment convoqué, s'est réuni à 14h00 sous la présidence de Madame Catherine JACQUOT.

Objet : compte administratif 2022 : affectation des résultats – budget CIAS

Nombre de membres en exercice : 19

Date de convocation : 15/02/2023

15 PRÉSENTS (ES) : BRUN F ; CAILLET C ; CHALEAT R ; CHAPELLE D ; CONVERT C ; ECHALIE R ; GARCIAZ J ; GAUCHER M ; GRANGEON S ; D'HEROUVILLE C ; JACQUOT C ; JAUFFRET P ; LAGRANGE C ; MANTONNIER N ; MOULINS DAUVILLIERS G ;

4 ABSENTS EXCUSE (EE) : BASSET C ; BILBOT E ; MULLER KAPP M ; SERRET J

0 ABSENT AYANT DONNE POUVOIR :

A été élu secrétaire de séance : Catherine JACQUOT

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022- Budget CIAS

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE DES SECTIONS	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés (01)	-	212 091.54	-	-	-	212 091.54
Opérations de l'exercice	187 595.93	196 428.02			187 595.93	196 428.02
Total cumulé	187 595.93	408 519.56			187 595.93	408 519.56
Résultat de l'exercice		8 832.09			8 832.09	
Résultat de clôture		220 923.63				220 923.63

besoin de financement de la section d'investissement

a) euros

Restes à réaliser

euros

Besoin de financement au titre des R.A.R.

b) euros

Besoins de financement au titre des opérations diverses

c) (reprovision)

Besoin de financement global

(a+b+c) euros

Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés)

au compte R002 (excédent de fonctionnement reporté)

Après en avoir délibéré le conseil d'administration du CIAS décide de :

- Valider les reports comme exposés.

Le président Jean SERRET

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Certifié exécutoire

Mis en ligne sur le site internet de la CCVD le : 16 - 3 - 23

CIA S du Val de Drôme
96 ronde des Alisiers - Ecosite
26400 EURRE
Tél. : 04-75-25-43-82

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
N° 2023-6

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept février

Le Conseil d'Administration du CIAS dûment convoqué, s'est réuni à 14h00 sous la présidence de Madame Catherine JACQUOT.

Objet : vote du Budget primitif 2023

Nombre de membres en exercice : 19

Date de convocation : 15/02/2023

15 PRÉSENTS (ES) : BRUN F ; CAILLET C ; CHALEAT R ; CHAPELLE D ; CONVERT C ; ECHALIE R ; GARCIAZ J ; GAUCHER M ; GRANGEON S ; D'HEROUILLE C ; JACQUOT C ; JAUFFRET P ; LAGRANGE C ; MANTONNIER N ; MOULINS DAUVILLIERS G ;

4 ABSENTS EXCUSE (EE) : BASSET C ; BILBOT E ; MULLER KAPP M ; SERRET J

0 ABSENT AYANT DONNE POUVOIR :

A été élu secrétaire de séance : Catherine JACQUOT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants,

Vu le projet de budget principal supplémentaire pour l'exercice 2022 transmis avec la convocation au Conseil d'administration, et joint à la présente délibération,

Il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter le budget primitif 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

- d'adopter le budget primitif 2023 du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Val de Drôme, arrêté en dépenses et en recettes conformément aux tableaux ci-dessous :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
DEPENSES DE L'EXERCICE	512 723.63	43 000	555 723.63
RECETTES DE L'EXERCICE	291 800.00	43 000	334 800.00
RESTE A REALISER		0	0
REPORT ANTERIEUR	+220 923.63	0	+220 923.63

Le président Jean SERRET

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Certifié exécutoire

Mis en ligne sur le site internet de la CCVD le : 16/03/23

Accusé de réception en préfecture
026-200037422-20230227-03-2023-C/AS-BF
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023

CIAS du Val de Drôme
96 route des Alsiers - Ecosite
26400 EURRE
Tél. : 04-75-25-43-82

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 2023-7

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept février

Le Conseil d'Administration du CIAS dûment convoqué, s'est réuni à 14h00 sous la présidence de Madame Catherine JACQUOT.

Objet : convention de mise à disposition de VAE

Nombre de membres en exercice : 19

Date de convocation : 15/02/2023

15 PRÉSENTS (ES) : BRUN F ; CAILLET C ; CHALEAT R ; CHAPELLE D ; CONVERT C ; ECHALIE R ; GARCIAZ J ; GAUCHER M ; GRANGEON S ; D'HEROUVILLE C ; JACQUOT C ; JAUFFRET P ; LAGRANGE C ; MANTONNIER N ; MOULINS DAUVILLIERS G ;

4 ABSENTS EXCUSE (EE) : BASSET C ; BILBOT E ; MULLER KAPP M ; SERRET J

0 ABSENT AYANT DONNE POUVOIR :

A été élu secrétaire de séance : Catherine JACQUOT

La Communauté de communes, dans le cadre de sa compétence Mobilité, mène des actions pour répondre aux difficultés de déplacement sur le territoire, permettre le droit à la mobilité et proposer des solutions de déplacement moins émettrices de gaz à effet de serre.

Un service de location de vélos électriques a notamment été mis en place pour les habitants pour des durées de 1 mois, 3 mois et 6 mois. La réservation des vélos se fait auprès du service mobilités de la CCVD ou sur une plateforme en ligne accessible sur le site internet CCVD.

Ce service n'est pas prévu pour répondre à des demandes urgentes de personnes à faible revenu n'ayant pas de moyens de transports.

Dans le cadre de l'accompagnement réalisé par les conseillers sociaux intercommunaux, il est apparu nécessaire de disposer de 2 VAE pouvant être mis à disposition des personnes accompagnées, à titre gratuit et sur des périodes adaptées aux besoins repérés.

La convention présentée a donc pour objet de mettre en place cette mise à disposition de vélos de la CCVD à destination du CIAS.

Après en avoir délibéré le conseil d'administration du CIAS décide de :

- **Valider le projet tel que décrit ci-dessus**
- **Dire que les crédits sont inscrits au BP de l'exercice en cours**
- **Autoriser le Président du CIAS à signer tous documents administratifs et financiers nécessaires à l'exécution de la présente délibération**

Le président Jean SERRET

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Certifié exécutoire

Mis en ligne sur le site internet de la CCVD le : 16/03/2023

CIAS du Val de Drôme
96 route des Alisiers - Ecoisne
26400 EURRIE
Tél : 04-75-25-43-82

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 2023-8

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept février

Le Conseil d'Administration du CIAS dûment convoqué, s'est réuni à 14h00 sous la présidence de Madame Catherine JACQUOT.

Objet : nouvelle édition du guide des services à la population

Nombre de membres en exercice : 19

Date de convocation : 15/02/2023

15 PRÉSENTS (ES) : BRUN F ; CAILLET C ; CHALEAT R ; CHAPELLE D ; CONVERT C ; ECHALIE R ; GARCIAZ J ; GAUCHER M ; GRANGEON S ; D'HEROUVILLE C ; JACQUOT C ; JAUFFRET P ; LAGRANGE C ; MANTONNIER N ; MOULINS DAUVILLIERS G ;

4 ABSENTS EXCUSE (EE) : BASSET C ; BILBOT E ; MULLER KAPP M ; SERRET J

0 ABSENT AYANT DONNE POUVOIR :

A été élu secrétaire de séance : Catherine JACQUOT

La Communauté de communes édite des guides à la population depuis 20 ans.

La dernière édition réalisée remonte à 2017.

Aujourd'hui, le plus grand nombre d'entre nous s'informe sur internet. Néanmoins, 20% de la population n'a toujours pas accès à ce canal d'information et c'est pourquoi il paraît nécessaire de mettre à jour ce guide des services à la population.

Pour rappel, ce guide a pour objet, sans se prétendre exhaustif, de donner les coordonnées des structures qui offrent un service aux habitants dans les domaines de la vie quotidienne (administratif, enfance, jeunesse, logement,...)

Après en avoir délibéré le conseil d'administration décide de :

- **Valider le projet de mise à jour du guide des services**
- **Dire que les crédits sont inscrits au BP de l'exercice en cours**
- **Autoriser le Président du CIAS à signer tous documents administratifs et financiers nécessaires à l'exécution de la présente délibération**

Le président Jean SERRET

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Certifié exécutoire

Mis en ligne sur le site internet de la CCVD le : 16 - 03 - 23

Accusé de réception en préfecture
026-200037422-20230227-08-2023-CIAS-DE
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023